

Présentation

du projet

Actions

Educatives

Familiales

sur le territoire

d'Orléans La Source

Le présent document est une présentation, qui se veut synthétique, de ce qu'est une Action Educative Familiale(AEF). Il y est exposé le projet de mise en œuvre d'une A.E.F. par l'ADAGV. Pour illustrer concrètement notre propos, nous y avons inclus l'exposition de deux réalisations d'actions similaires.

Ce document se structure comme suit :

- Présentation du projet Actions Educatives Familiales (AEF) - Orléans La Source
- Présentation synthétique du dispositif AEF conçu par l'ANLCI
- Exemple de réalisations d'une AEF dans le Nivernais – Morvan et bourges

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme : www.anlci.gouv.fr

Projet

« Actions

Educatives

Familiales »

Orléans La Source

« Actions Educatives Familiales » (AEF) Orléans La Source

CONTEXTE

Suite à un audit commandé par le Conseil Général, il a été établi, entre l'ADAGV et le Conseil Général du Loiret que d'ici à 2013, l'association s'engageait à concevoir et à mettre en place une action de sensibilisation à l'apprentissage des savoirs de base.

En 2009, une recherche-action menée conjointement par le cabinet AVISO et l'Association Départementale « Action pour les Gens du Voyage » (ADAGV) a abouti à la conception d'un pré-projet. S'appuyant sur les résultats de cette recherche-action, un groupe de travail se réunit depuis septembre 2010. Ce groupe est constitué de représentants de l'ADAGV, d'une représentante du CRIA (Centre de Ressources Illettrisme et Analphabétisme) et d'un représentant du GIP Alfa Centre.

Dans ce cadre, l'idée est née de s'inscrire dans un dispositif national, « Actions Educatives Familiales » conçu par l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme). Ce dispositif a déjà fait l'objet d'actions concrètes menées dans divers départements, notamment dans la Nièvre et le Cher, suite à un appel à projets lancé en 2007 par le Haut Commissariat aux Solidarités Actives contre la pauvreté.

L'objectif était bien de **soutenir des programmes d'accompagnement des parents associant l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul pour ces adultes** qui, nombreux encore, ne maîtrisent qu'imparfaitement ces compétences de base.

OBJECTIFS

1) Objectifs généraux :

L'action qui verrait le jour sur le territoire de la Source s'inscrit dans le cadre fixé par le programme des « Actions Educatives Familiales ». Elle en reprend donc les objectifs principaux :

- Favoriser le désir d'apprendre chez les adultes
- Prévenir l'illettrisme des élèves en associant les familles aux apprentissages de leurs enfants
- faciliter la communication entre les familles et les enseignants :
 - agir sur les représentations qu'ont les familles du travail des enseignants, sur leur rapport au savoir, à la formation et à l'institution scolaire en général.
 - inversement, agir sur les représentations des membres de l'institution scolaire, de la réalité sociale, de l'itinérance, de la trajectoire scolaire des familles des élèves en difficultés.

2) Objectifs spécifiques :

Le cadre des AEF nous a semblé répondre aux objectifs poursuivis par l'ADAGV dans sa volonté de lutter contre l'illettrisme. Outre la sensibilisation à l'intérêt d'acquérir des savoirs de base, cette action devrait permettre de répondre aux objectifs que l'ADAGV s'est fixée dans son projet associatif :

- Susciter le **désir d'acquérir des savoirs de base** chez le public adulte voyageur
- **Prévenir l'illettrisme** en favorisant la scolarisation
- **Favoriser l'inscription des gens du voyage dans une action de droit commun**, en tenant compte de leurs spécificités (mobilité, culture)
- Contribuer au **rapprochement des populations sédentaires et itinérantes**. L'action s'adresserait en effet à la fois aux familles stationnant sur l'aire d'accueil d'Orléans la Source et à celles des sédentaires dont les enfants sont scolarisés dans le quartier.
- Faire en sorte que **les aires d'accueil s'inscrivent dans le tissu local de leur territoire d'appartenance**

DEROULEMENT ET MODALITES

Il s'agit de mobiliser, sur la scolarité de leurs enfants, des parents en difficultés, en leur proposant d'intégrer un groupe de pairs. Encadré par un professionnel de l'ADAGV, ce groupe se réunirait régulièrement (3h par semaine) au sein d'une école de La Source, « lieu porteur » du projet, afin d'atteindre les objectifs cités plus haut. Concernant les modalités de mise en œuvre de l'action, le présent projet reprendrait celles préconisées par le dispositif cadre établi par l'ANLCI, à savoir :

« Les parents sont invités par les Adultes Relais, individuellement, à participer à chaque séance, ils sont rappelés par téléphone la veille, parfois le jour même, l'accompagnement physique est souvent nécessaire. Il est possible qu'ils se situent paradoxalement entre le désir affirmé de participer et de s'investir, mais également en mettant en avant tel ou tel empêchement (stratégie d'évitement, de déni de leurs difficultés). »

Le contenu même de l'action sera le fruit d'une co-construction entre les parents et les encadrants (ex : interventions de partenaires locaux, apports ponctuels sur un thème précis, groupe de parole, séances apprentissages de base...).

LES ADULTES RELAIS

La mobilisation de parents en situation d'illettrisme doit faire l'objet de modalités d'intervention spécifiques. C'est pourquoi il est prévu de proposer aux acteurs de terrain une formation de 4 demi-journées permettant que **des adultes relais repèrent et sensibilisent de manière cohérente et adaptée les parents qui participeront à l'action**. Une fois l'action démarrée, des réunions trimestrielles se tiendront avec les adultes relais dans le but de coordonner les interventions des acteurs et de s'assurer de la cohérence des rôles de chacun.

Sur le territoire de la Source, en plus des enseignants de l'école concernée et des enseignants de la Brigade Education Nationale Gens du Voyage, l'action pourrait être relayée par les animateurs de l'ADAVG, les agents du service Médiation d'Orléans, les travailleurs sociaux de l'UTS Sud, les animateurs de l'ASELQO...

INSTANCES DE PILOTAGE ET DE SUIVI DE L'ACTION

→ Comité de Pilotage

L'action sera pilotée par un comité constitué des financeurs, de l'école choisie, de représentants des parents participant à l'action, du GIP Alfa Centre, du CRIA et de l'ADAGV.

Ce comité de pilotage se réunira 2 fois par an, son rôle étant d'évaluer l'action en cours et de procéder aux réajustements des orientations si besoin.

Il nous appartiendra de voir si l'école choisie fait partie d'un réseau local (type REAAP, Programme de Réussite Educative...) et de quelle manière faire le lien avec celui-ci. Dans le cas où l'école choisie n'appartiendrait à aucun réseau et si, par ailleurs, aucun réseau n'était susceptible d'accueillir l'action, il serait procédé à la création d'un réseau *ad hoc*.

→ Comité Technique

Il sera composé des acteurs de terrain : Education Nationale (école choisie et Brigade Gens du Voyage), Centre de Ressources Illettrisme et Analphabétisme (CRIA), GIP Alfa Centre, et ADAGV. Il se réunira tous les 2 mois en vue de coordonner les acteurs et d'échanger sur l'état d'avancement de l'action et ses résultats, ainsi que sur les contenus pédagogiques des séances avec les parents.

ECHEANCIER

Pour atteindre pleinement les objectifs fixés, l'action se déroulerait sur 3 ans. L'évaluation se ferait au terme de chaque année scolaire.

Pour que l'action puisse véritablement démarrer en septembre 2011, la phase préparatoire se déroulerait comme suit :

Novembre/décembre 2010

- rencontre des partenaires financiers pour présentation du projet ;
- choix de l'école dans laquelle se déroulerait l'action.

Janvier/septembre 2011

- intégration d'un réseau existant ou création d'un réseau *ad hoc*.
- formation des adultes-relais chargés de sensibiliser les parents (équipe enseignante de l'école, partenaires de terrain : notamment animateurs ADAGV, agents du service Médiation d'Orléans, éducateurs de prévention spécialisée...)

Avril /octobre 2011

- mobilisation des parents

Octobre 2011

- première réunion avec les parents

FINANCEMENT

Les financeurs potentiels seraient : le CUCS, la CAF, le Conseil Général, la Ville d'Orléans. Les principales fondations seront aussi sollicitées.

Présentation

synthétique

du dispositif AEF

conçu par l'ANLCI

Synthèse sur les AEF (doc ANLCI infos 11 – oct/déc 2008)

En fin d'année 2007, le Haut Commissariat aux Solidarités Actives contre la pauvreté a lancé un appel à projets d'Expérimentations sociales (2008-2010), afin de « tester l'effet de dispositifs visant à **rapprocher les parents les plus défavorisés des établissements scolaires**, ou l'effet du développement d'activités para-éducatives sur les résultats scolaires des enfants pauvres ».

L'objectif était bien de **soutenir des programmes d'accompagnement des parents associant l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul pour ces adultes** qui, nombreux encore, ne maîtrisent qu'imparfaitement ces compétences de base.

Eric Nédélec, chargé de mission national à l'ANLCI pour les questions de prévention et de partenariats éducatifs, en charge de cette expérimentation, insiste sur un préalable essentiel pour engager cette expérimentation : « **nous ne souhaitons pas construire un nouveau dispositif, qui viendrait se superposer aux autres**. L'idée est de bâtir un dispositif d'évaluation associant l'expérience des acteurs qui agissent sur les territoires, expériences enrichies par les travaux issus du forum permanent des pratiques de l'ANLCI, afin de favoriser la démultiplication des bonnes pratiques.»

Parmi les 4 500 000 adultes qui ont des difficultés avec la lecture et dont les 2/3, soit 3 100 000, sont **en situation d'illettrisme, on trouve de nombreux adultes parents d'enfants scolarisés ou en cours de scolarisation**.

Les inégalités familiales sont incontestables et outre le fait que certains parents ne maîtrisent pas la lecture, l'écriture et le calcul, **un grand nombre d'entre eux sont aussi démunis face à la scolarité** parfois «opaque» pour eux de leurs enfants. Pourtant tous les parents souhaitent la réussite scolaire de leurs enfants.

La capacité des parents à transmettre le goût de lire et le savoir-lire est un facteur important pour la réussite des enfants. **Nombreux sont les parents qui ne savent pas comment s'y rendre pour aider leurs enfants et bien suivre leur scolarité**. Leurs difficultés sont encore plus grandes quand ils sont, eux-mêmes, éloignés de l'écrit. Des initiatives contribuent à les rapprocher de la culture écrite, à les soutenir dans l'exercice de leur fonction parentale, à faciliter leurs relations avec les enseignants et à engager, si nécessaire, une démarche de formation pour apprendre ou réapprendre à lire et à écrire.

L'illettrisme peut constituer un facteur d'exclusion sociale et donc de pauvreté, l'entrée dans un processus de formation peut être considérée comme une première étape vers l'insertion, et l'une des plus grandes difficultés est de **susciter l'engagement en formation pour celles et ceux qui sont en situation d'illettrisme**, tels sont les principaux constats qui ont conditionnés la construction de cette expérimentation.

Kit du praticien

Association Départementale Action pour les Gens du voyage (ADAGV)
Route d'Ardon – 45 100 Orléans – Tel : 02 38 25 05 00

Notre hypothèse de départ est qu'on peut réduire l'effet négatif des inégalités sociales sur la réussite scolaire, et donc permettre à des élèves en difficulté scolaire d'améliorer leurs résultats et leur maîtrise des compétences en mettant en place des actions éducatives familiales qui consistent à agir conjointement :

- sur les représentations qu'ont les familles du travail accompli à l'école, sur leur rapport au savoir, à la formation et à l'institution scolaire en général ;
- sur la maîtrise des connaissances de base par les parents qui ne la possèdent qu'imparfaitement ;
- sur les représentations des membres de l'institution scolaire (enseignants, réseaux d'aides, équipes,...) de la réalité sociale, des conditions de vie, de l'histoire scolaire des familles des élèves en difficulté.

Une Action Educative Familiale, qu'est ce que c'est ?

C'est une action menée avec et pour des familles, pour qui la non-maîtrise des savoirs et compétences de base : parler, écouter, lire, écrire, calculer, se repérer, rendent difficile l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants, les contacts avec l'école, l'accès à des équipements éducatifs, culturels, l'exercice de la parentalité dans toutes ses dimensions.

Une Action Educative Familiale : pour qui ?

Pour les familles :

- Les adultes parents en situation d'illettrisme,
- Mais également ceux qui des difficultés avec la langue française.
- Les enfants qui peuvent bénéficier des effets de l'action qu'elle leur soit directement destinée ou qu'elle soit conduite en direction de leurs parents, ils en sont alors les bénéficiaires indirects.

Etape 1 : Concevoir l'action

Construire le périmètre de l'action dans ses différents aspects : objectifs, publics, activités, partenaires, financeurs, modalités organisationnelles et pédagogiques

➤ Identifier les effets recherchés, les bénéficiaires, les activités

La construction d'une action éducative familiale nécessite un consensus préalable sur les effets recherchés en s'efforçant d'être précis sur leur nature en lien avec les objectifs et les destinataires de l'action :

Plusieurs types d'activités peuvent être proposés aux parents. Toutes ces actions essaient de provoquer « un effet ricochet » dont le but est d'avoir, via la mobilisation des parents autour des savoirs de base, un impact sur la réussite des enfants dans leur scolarité :

- Groupes de discussions, d'échanges et de production écrite sur des sujets concrets liés à l'éducation et à la scolarité des enfants comme la connaissance et l'organisation du système scolaire, les rythmes de vie de l'enfant, l'orientation, le développement de l'enfant, l'autorité etc.
- Formations de base : réapprentissage de la lecture de l'écriture et du calcul à partir des situations courantes de la vie et des acquis des parents.

➤ Mettre en place les modalités institutionnelles : le comité de pilotage

Une action éducative familiale ne doit pas se superposer à des dispositifs déjà existants et qui ont fait leurs preuves. Elle doit, au contraire, **en fonction du contexte local**, trouver sa place et s'intégrer dans

des instances déjà existantes qui ont vocation à porter des actions interinstitutionnelles qui touchent familles et enfants, si possible.

Exemples : instances de pilotage des Programmes de réussite Educatives, des Contrats locaux d'Accompagnement à la Scolarité, des Réseaux d'écoute et d'appui aux parents(Reaap) ... Instances de pilotage de projets éducatifs territoriaux comme les Contrats Educatifs Locaux, les projets éducatifs locaux etc...

Les partenaires incontournables :

- L'Education nationale,
- Les Caisses d'allocations familiales,
- Les instances de pilotage de la politique de la ville dans les secteurs concernés par cette politique.

D'autres partenaires pouvant être associés ponctuellement :

- Travailleurs sociaux (AS du CG, Conseillers en Economie Sociale et Familiale..)
- Associations de parents d'élèves
- Professionnels de santé (PMI, maisons médicales, psychologues...)
- Professionnels de la Petite Enfance (crèches, maison de l'enfance...)
- Éducateurs de prévention
- Éducateurs intervenant dans les familles (PJJ, AEMO,...)
- Associations du champ social et caritatif
- Associations et organismes du champ éducatif et culturel : médiathèques, artistes...
- Associations d'apprenants
- Sociologues
- Elus locaux

➤ Définir une démarche pédagogique claire

- Dès le début de l'action, fixer la durée et s'assurer de la pérennité : le temps pour ce type de public est un élément important de la réussite
- Définir les profils des intervenants AEF par rapport au contexte et aux objectifs. Il peut s'agir d'enseignants, d'animateurs, de formateurs, de travailleurs sociaux etc.
- Respecter le métier de chacun
- Informer, sensibiliser voire même si nécessaire former les équipes

➤ Organiser l'action

- Une organisation compréhensible et connue de tous
- Une organisation suffisamment souple pour pouvoir s'adapter aux contextes et faciliter les ajustements nécessaires en fonction des circonstances et des évaluations intermédiaires. Si au démarrage de l'action le choix est d'intervenir à domicile, il doit être possible ensuite d'intervenir selon des modalités plus classiques.
- Une équipe opérationnelle constituée dès le démarrage de l'action, les rôles et fonction de chacun définis, connus et reconnus de tous.
- Un plan de communication respecté

➤ Aller à la rencontre des parents en situation d'illettrisme: plusieurs méthodes

- Utiliser l'appui des réseaux locaux : ils connaissent bien les familles et pressentent des difficultés.
- Organiser une information générale pour tous sur quelque sujet que ce soit du type de celles proposée dans la mallette des parents en prenant bien soin de la rendre accessible à tous illettrés y compris accessible même aux personnes illetrées.
- S'appuyer sur les témoignages, les paroles des familles, le bouche à oreille entre elles.

Etape 2 : le démarrage Obtenir l'adhésion des parents

Obtenir l'adhésion des parents

Expliquer en échangeant avec les parents ce qui peut changer dans leur vie pour leurs enfants et pour eux grâce aux acquis d'une action éducative familiale. A Château Chinon des rencontres avec les enseignants, le directeur du centre social, la psychologue scolaire ont aussi profondément modifié le regard porté sur les familles.

Rendre visibles les résultats au fur et à mesure de l'action

Inviter les parents à dire ce qui va mieux pour eux et leurs enfants tout au long de l'action. Observer la progression.

Etape 3 : Assurer le bon déroulement de l'action

Pour un bon déroulement de l'action, il faut :

- Réunir régulièrement le comité de pilotage.
- Formaliser et capitaliser le déroulement concret de l'action (réalisations, témoignages...).
- Animer le comité de pilotage et organiser la présence des AEF dans des instances de pilotage existantes afin de ne pas alourdir avec un dispositif supplémentaire.
- Ajuster les modalités de pilotage notamment si de nouveaux partenaires souhaitent se joindre à l'action
- Construire ensemble une stratégie de communication qui fasse consensus entre tous les participants afin de lever les blocages et dépasser les représentations mutuelles entre professionnels.

Etape 4 : Evaluer l'action

Quelques principes clés :

- Prévoir** l'évaluation dès la conception de l'action notamment sur le plan financier et en lien Avec les outils de suivi mis en place.
- Réaliser** l'évaluation externe en concertation avec l'équipe projet est souhaitable dans la mesure du possible.
- Utiliser** le référentiel national de l'évaluation ainsi que les grilles d'entretien qui le complètent.

Association Départementale Action pour les Gens du voyage (ADAGV)
Route d'Ardon – 45 100 Orléans – Tel : 02 38 25 05 00

- **Identifier** les principaux destinataires des résultats.
- **Inscrire** l'évaluation de l'action dans une dimension nationale accompagnée par l'ANLCl.

Conclusions de l'ANLCl suite à la mise en œuvre de 3 projets expérimentaux sur trois sites, Mortagne au Perche, Avranches et Château-Chinon de septembre 2008 à Juin 2010:

« Grâce aux évaluations conduites nous pouvons affirmer que les actions éducatives familiales participent au soutien à la parentalité, à l'accompagnement de la scolarité et facilitent la sortie de l'exclusion et de la pauvreté tout en favorisant une meilleure réussite des enfants à l'école.

Dans tous les cas, les rapports entre parents bénéficiaires et l'école est amélioré, essentiellement à partir d'une « désacralisation » de l'institution, **d'une meilleure connaissance de son fonctionnement qui a permis aux parents de se sentir plus en confiance, plus à l'aise dans cet environnement et d'«oser» y revenir.**

Ainsi, sur les trois sites, les effets ont été rapidement mesurables : les parents concernés font part d'un gain d'assurance : ils vont plus facilement à la rencontre des enseignants et participent plus volontiers à la vie de l'École, notamment via les associations de parents d'élèves au sein de laquelle leur prise de parole est plus facile. A titre d'illustration, à Château-Chinon, toutes les familles impliquées dans les AEF ont participé aux élections des parents 2009, les enfants sont confortés et se sentent soutenus comme les autres par leurs parents.

L'Education nationale joue un rôle moteur dans la réussite de l'AEF en raison notamment de la légitimité que lui accordent les parents ».

L'expérimentation Actions Educatives Familiales de l'ANLCl, quels effets espérés ?

- Les adultes qui suivent des actions de formation aux compétences de base apprennent plus vite, plus efficacement quand leurs objectifs d'apprentissages liés à leur qualité de parents sont pris en compte,
- Les enfants dont les parents suivent, simultanément à leur entrée dans les processus d'apprentissage, une formation ont de meilleurs résultats scolaires et (ou) améliorent leur rapport avec l'école,
- Les actions éducatives familiales augmentent la fréquentation des espaces éducatifs et culturels (bibliothèques),
- les adultes ayant bénéficié d'actions éducatives familiales améliorent leur rapport avec l'école et s'y investissent plus,
- les adultes ayant bénéficié d'actions éducatives familiales sont plus efficaces dans leurs apprentissages, sont plus rapidement en capacité de s'inscrire dans un parcours d'insertion et par conséquent de sortir de la pauvreté

Mode de fonctionnement

Les parents sont invités par les Adultes Relais Ecole Famille, individuellement à participer à chaque séance, ils sont rappelés par téléphone la veille, parfois le jour même, l'accompagnement physique est souvent nécessaire. Ils se situent paradoxalement entre le désir affirmé de participer et de s'investir, mais également en mettant en avant tel ou tel empêchement (stratégie d'évitement, de déni de leurs difficultés).

La prise de conscience de la nécessité de participer à terme à des séquences d'apprentissage des savoirs de base a été favorisée par des échanges entre eux, par des mises en situation (prise de notes, « passage au tableau »).

Les différents intervenants qui avaient cependant adapté leur vocabulaire aux spécificités du groupe, ont permis à chaque participant de se confronter à ses propres limites.

Les Adultes Relais participent à chaque séance, leur rôle étant de veiller aux éventuelles reformulations, la coordonnatrice du CRIA participe à certaines en vue de l'élaboration du programme de réapprentissage des savoirs de base.

Document 3 :

Exemple de réalisations

d'une AEF

dans le Nivernais–Morvan

Association Départementale Action pour les Gens du voyage (ADAGV)
Route d'Ardon – 45 100 Orléans – Tel : 02 38 25 05 00

et à Bourges

(A cette place se trouveront les 2 documents de présentation de

l'action du Nivernais-Morvan)

Association Départementale Action pour les Gens du voyage (ADAGV)
Route d'Ardon - 45 100 Orléans - Tel : 02 38 25 05 00

Témoignages

sur les « Actions Educatives Familiales » (Bourges)

...d'apprenants

- ✓ "J'aimerais pouvoir faire les devoirs avec mes petits enfants, je n'ai jamais pu le faire avec mes filles."
- ✓ "Je veux montrer que je suis capable d'élever mes trois enfants."

- ✓ "Je n'en revenais pas, l'assistante sociale était rayonnante, elle a vu l'intérêt pour mon fils et pour moi de ce que j'ai engagé avec la formation ECLORE."
- ✓ "Mes enfants sont super contents: je fais plus attention à ce que mon fils écrit, je vois les fautes! Je leur casse plus les pieds qu'avant, c'est le revers de la médaille."
- ✓ "Les réunions à l'école, c'était hors de question que j'y aille."
- ✓ "Il fallait faire face à un démon, cela fait maintenant deux semaines que je lis des histoires à la petite, cela fait apprendre des mots".
- ✓ "Je suis contente du chemin parcouru et j'ai envie d'aller plus loin".
- ✓ "Avant (...), je n'osais pas demander de l'aide (...), aujourd'hui c'est différent, je n'ai plus peur, je ne recule plus, j'ai changé et le regard des autres a changé."

...de formateurs

- ✓ "Les premiers partenaires sont les parents et les grands-parents: ils sont au centre de l'action, on travaille avec eux et pas pour eux."
- ✓ "Pour que les parents aident leurs enfants, il faut qu'ils soient entendus (...) Pour que les parents accompagnent leurs enfants dans leur scolarité, ils doivent être respectés."
- ✓ "Un long cheminement de chacun et du groupe..."

...d'enseignants

- ✓ "Accompagner un tel travail est avant tout une aventure humaine."
- ✓ "Je fais émerger les savoirs cachés, les savoir être".
- ✓ "Les premiers qui ont changé de regard, ce sont les enseignants de l'école."
- ✓ Grâce aux AEF, la lutte contre l'illettrisme a pris du sens dans les écoles".

Exemples d'attentes de parents:

- Comment aider mon enfant dans ses devoirs, je ne comprends pas toujours ?
- Comment motiver l'enfant dans la réussite scolaire surtout quand il y a découragement ?
- Comment aborder les révisions sans que l'enfant le vive comme une punition ?
- Quels supports utiliser pour qu'il y ait une certaine notion de plaisir ?
- Comment gérer les sorties, les mensonges de l'enfant ?
- Comment se positionner par rapport aux divers comportements liés au développement psychologique de l'enfant et de l'adolescent, quelles sont les différentes étapes ?
- Certains parents se sont également exprimés avec réserve sur le fonctionnement de la classe CLIN et les modalités de prise en charge des devoirs dans le cadre de l'accompagnement scolaire.

- Les participants ont mis en avant leur volonté de s'initier à l'outil informatique, en effet il y a souvent un net décalage entre les savoirs faire des enfants et ceux des parents.

Pourquoi c'est difficile pour certains parents d'aller à l'école de leurs enfants, de participer aux réunions, de rencontrer les enseignants, d'aider à faire les devoirs...

Ils nous disent :

- « Les réunions à l'école, ce n'est pas pour moi... »
- « On n'est pas des illettrés ! On sait quand même lire ! »
- « Vous avez vos mots et nous on a les nôtres. »
- « Mon gamin, on n'en fera pas un bachelier ! »
- « Il est comme son père, il n'aime pas l'école... »

Comment leur en parler ?

- *J'ai pensé à vous parce que ça m'intéresserait d'avoir votre avis.*
- *On a besoin de votre témoignage, d'entendre ce que vous avez à dire.*
- *On réfléchit pour comprendre pourquoi ça peut être difficile de...*
- *On essaie d'apprendre et de comprendre tous ensemble.*
- *On cherche ensemble pour faire des propositions, pour que ça soit mieux après.*
- *Vous pouvez venir au groupe de recherche et voir si ça vous intéresse*

Site ANLCI – octobre 2010